



LEAGUE INFORMATION FORM :

FORMULAIRE D'INFORMATION DE LA LIGUE :

INFORMATION

Sport: _____ Division : AAA AA A

Girls/ Filles: Boys/Garçons: Jr Sr

Sport Chair / Responsable de la ligue: _____

Tel./Tél: _____ Email / Courriel: _____

LEAGUE FEES / FRAIS DE LA LIGUE

SCHEDULE / HORAIRE

DATE	TIME / HEURE	TEAM/ÉQUIPE	VS./C.	TEAM/ÉQUIPE	Additional Information Information additionnelle:
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		
			VS./C.		

			VS./C		
			VS./C		
			VS./C		
			VS./C		
			VS./C		

ADDITIONS

All Coaches must email their phone numbers and email to the sport chair.

Tous les entraîneurs doivent envoyer leur numéro de téléphone et leur courriel au responsable de la ligue.

RESULTS / RÉSULTATS

The home team must email each result to the sport chair and send in the game sheet by:

Fax to: _____

Scan to : _____

within 24 hours following the game. Coaches must also update their results on the NBIAA website.

L'équipe locale doit envoyer tous les résultats par courriel au responsable de la ligue et envoyer la feuille de match par:

télécopie à : _____

où numérisé à : _____

dans les 24 heures qui suivent le match. Les entraîneurs doivent également mettre à jour leurs résultats sur le site web de l'ASINB.

GAME RESCHEDULE / CANCELLATION

MATCH REMPORTÉ / ANNULÉ

For all NBIAA league games:

17.1 A 48 hour minimum notice must be given by the school Principal or NBIAA representative to your opponent, officials, conference president and sport coordinators.

17.2 If you fail to notify all of the above within 48 hours of your game time, your school will be charged a fee of \$50 by your conference and any cost of the game.

17.3 Once a game is cancelled, the rescheduled date must be agreed upon within 72 hours from the original game time. The rescheduled game must be played as soon as possible. If no agreement can be reached by the schools, then the sport chair, president or coordinator will make the final decision. The rescheduled game must be updated on the NBIAA website and notifications sent to the scheduler and those mentioned in point 1.

17.4 If the home team is unable to secure an alternate location, then the visiting team will do so.

Cancelled games will be allowed for the following reasons ONLY with no penalty: Inclement weather, No officials, Tragedies.

*Lack of a coach, goalie, players, exhibition games or tournaments are not valid reasons to cancel a game. Teams must be aware of their full season schedule and must make a commitment to the team.

Politique d'annulation pour tous les matchs de la ligue de l'ASINB :

17.1 Un préavis d'au moins 48 heures doit être donné, par le représentant de l'école ou le représentant de l'ASINB, à votre adversaire, aux officiels, au président de la division et aux coordonnateurs de sport.

17.2 À défaut de notifier toutes les personnes mentionnées ci-dessus au moins 48 heures avant l'heure prévue du match, l'école devra payer à sa division des frais de 50 \$ ainsi que tout autre cout associé au match.

17.3 Une fois le match annulé, les deux équipes doivent s'entendre sur la date de remise du match dans les 72 heures de la date initialement prévue. Ce match reporté doit être joué le plus tôt possible. Si les deux écoles n'arrivent pas à s'entendre sur une date de remise, le responsable du sport, le président ou le coordonnateur prendra la décision définitive. La date de remise doit également être indiquée sur le site Web de l'ASINB et des avis doivent être envoyés au responsable de l'horaire ainsi qu'à toutes les personnes mentionnées au paragraphe 1.

17.4 Si l'équipe locale ne peut trouver un lieu pour jouer le match reporté, l'équipe visiteuse devra le faire.

Il est possible d'annuler un match, sans pénalité, pour les raisons suivantes UNIQUEMENT : intempérie, indisponibilité des officiels, tragédie.

*La non-disponibilité d'un entraîneur, d'un gardien de but ou d'un joueur ou encore la tenue d'un match hors-concours ou d'un tournoi ne sont pas des raisons valables pour annuler un match. Les membres de l'équipe doivent considérer l'horaire de la saison entière et respecter leur engagement envers leur équipe.

OFFICIAL ASSIGNOR

CORDINNATEUR(TRICE) DES ARBITRES

Official Assignor / Coordinateur (trice) des arbitres: _____

Tel./Tél: _____

Email / Courriel: _____